Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 7 (2005)

Heft: 1

Artikel: Mouvements au compte-gouttes

Autor: Mengisen, Walter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995784

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Photo: Daniel Käsermann

au compte

Malgré la révision de l'ordonnance fédérale sur l'encouragement des sports, les cours d'éducation physique à l'école peinent à trouver leur second souffle. La politique de l'éducation s'est enlisée et laisse peu de place aux idées novatrices. Une réflexion dans ce domaine s'impose.

Walter Mengisen

«J'ignore si ça irait mieux si les choses étaient différentes, je sais seulement qu'il faudrait que les choses soient différentes pour que ça puisse aller mieux.» A l'instar du philosophe Lichtenberg (1742–1799), quel que soit l'angle sous lequel on envisage la question, la sédentarité reste l'un des principaux facteurs de risque sanitaire. La plupart des jeunes manquent déjà d'exercice (lire à ce sujet les pages 10 et 11). Or, les législateurs discutent depuis 1874 de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons et du cas particulier de l'éducation physique à l'école. L'ordonnance fédérale actuellement en vigueur fixe le cadre, tout en laissant une certaine marge de manœuvre:

«Les cantons veillent à ce que, dans le cadre de l'enseignement ordinaire, trois leçons d'éducation physique hebdomadaires en moyenne soient dispensées dans les écoles primaires, dans les écoles du degré secondaire I et dans les écoles de formation générale du degré secondaire II.» (Ordonnance concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports; art. 1, Principe)

«Des activités sportives complémentaires peuvent être imputées pour moitié au maximum comme enseignement ordinaire, conformément à l'art. 1, al. 1.»
(Ordonnance concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports; art. 1a, Prise en compte d'activités sportives complémentaires.)

Provisions inutiles

Bien qu'on dispose de données scientifiques depuis les années 1920 et que l'exercice physique quotidien soit encouragé à juste titre depuis plus longtemps encore, les politiques ignorent toujours, ou remettent en cause, ce savoir. Pourquoi? Le sens du cadre législatif est-il trop peu explicite?

Le principal objectif est de dispenser des cours de sport de qualité et en nombre suffisant. Quantité et qualité sont des critères interdépendants: les cours d'éducation physique doivent être réguliers et adaptés au niveau et à la croissance des élèves. Il ne sert à rien de prendre de l'avance pour faire des «réserves» et d'abandonner ensuite. Le fait est que les données quantitatives stipulées dans l'ordonnance ne constituent même plus le minimum requis pour se maintenir en bonne santé au vu du manque d'exercice avéré.

L'éducation physique contribue à l'éducation, à la formation et au développement équilibrés et complets des enfants et des jeunes. Et on a parfois tendance à oublier que le sport est la seule branche scolaire centrée sur le mouvement!

Chercher de nouvelles pistes

La politique d'éducation officielle se perd dans des discussions formelles et structurelles. Le problème n'est pas résolu, faute de nouvelles pistes de réflexion qui dépassent le débat politico-financier. Les expériences réalisées jusqu'ici ont montré que l'assouplissement – ce qui ne signifie pas suppression – des cours n'entraînait aucune économie. Les cantons qui avaient souhaité l'assouplissement sont ceux qui ont tout de suite cherché à réduire ponctuellement le nombre total de leçons d'éducation physique. La confiance des pédagogues du sport en l'honnêteté de ces manœuvres de réduction des coûts sous couvert d'assouplissement est ébranlée. Quelles pourraient être les nouvelles pistes de réflexion? En voici quelques-unes répertoriées dans l'encadré qui suit. **m**

■ Ce tableau montre que les efforts déployés les dernières années pour encourager l'éducation physique et le sport ont permis d'éviter une nouvelle réduction du nombre d'heures de cours.

■ Le modèle «2+1» signifie que deux leçons sont régulièrement données à l'école et qu'une leçon est compensée par les activités sportives supplémentaires obligatoires (par exemple camp).

Education physique à l'école

Mouvements -gouttes

Canton	1994	2000	2005
ZH	3 leçons	3 leçons	3 leçons
BE	3 leçons	3 leçons	3 leçons
LU	3 leçons	3 leçons ↘	3 leçons
UR	3 leçons	Parfois 2+1	3 leçons
SZ	3 leçons	3 leçons ↘	3 leçons ↘
OW	3 leçons	Parfois 2+1	3 leçons, parfois 2+1
NW	3 leçons	3 leçons	3 leçons
GL	3 leçons	3 leçons ↘	3 leçons
ZG	3 leçons	3 leçons	3 leçons
FR	(Parfois) 2	(Parfois) 2	Primaire: 3 Secondaire I+II: 2 – 3
SO	3 leçons	Parfois 2+1	3 leçons, parfois 2+1
BS	3 leçons	3 leçons	3 leçons
BL	3 leçons	3 leçons	3 leçons
SH	3 leçons	3 leçons	3 leçons
AR	3 leçons	3 leçons ↘	3 leçons
AI	3 leçons	Parfois 2+1	3 leçons, parfois 2+1
SG	3 leçons	Parfois 2+1	3 leçons, parfois 2+1
GR	3 leçons	3 leçons ↘	3 leçons
AG	3 leçons	3 leçons	3 leçons
TG	3 leçons	3 leçons ↘	2+1 ↗
TI	3 leçons	3 leçons	3 leçons
VD	3 leçons	3 leçons Secondaire II: parfois 2	3 leçons Secondaire II: parfois 2
VS	(Parfois) 2	(Parfois) 2	3 leçons Secondaire II: parfois 2
NE	(Parfois) 2	(Parfois) 2	(Parfois) 3
GE	(Parfois) 2	(Parfois) 2	Primaire: 3 Secondaire I et II: 2
JU	(Parfois) 2	(Parfois) 2	Primaire: 3 Secondaire I: 2 – 3 Secondaire II: 2

↘ avec tendance à la réduction
↗ avec tendance à l'augmentation

■ Jouer la séduction

Il faut commencer par intervenir là où il y a urgence. A savoir, chez les jeunes adolescents. Le temps que consacrent les jeunes à l'exercice physique diminue rapidement vers l'âge de 14 ans. Le cours d'éducation physique doit essayer de les toucher, en proposant des options par exemple.

■ Insister sur le relationnel

Ce n'est pas dans les infrastructures sportives qu'il faut s'empresser d'investir mais dans l'aspect humain. Ce qui compte, c'est la motivation des enseignants, leur volonté et leur capacité d'enseigner même dans des conditions matérielles précaires. Il n'est pas essentiel que toutes les salles de sport soient uniformisées. La priorité, c'est que l'enseignant vive son cours d'éducation physique.

■ Ouvrir les salles

Les infrastructures sportives sont parfois pléthoriques dans notre pays. Reste à les utiliser plus souvent. Le planning du nettoyage et des vacances ne doit pas être le critère déterminant dans l'occupation des salles.

■ Exploiter les réseaux

Pourquoi ne pas offrir des activités facultatives dans le cadre du réseau sportif local en collaboration avec les clubs? Il n'est pas question de remplacer le cours d'éducation physique par une activité de club, mais de le compléter.

■ Créer des espaces propices au mouvement

Le mouvement quotidien fait partie intégrante de l'enseignement scolaire. Le cours d'éducation physique doit trouver son prolongement dans les cours de récréation ou durant des pauses actives ménagées durant les autres leçons.

■ Sortir du cadre

Les activités sportives proposées par l'école pendant les loisirs contribuent à la culture scolaire et constituent un élément d'identification majeur à la communauté scolaire.

***Walter Mengisen** est vice-recteur par intérim de la Haute école fédérale de sport Macolin (HEFSM).*
***Contact:** walter.mengisen@baspo.admin.ch*